

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Association Sportive du Golf de Cesson-Sévigné du 15 décembre 2023

(Extraits de délibérations)

Intervention de Monsieur Savignac, maire de Cesson-Sévigné

Suivi de l'ordre du jour :

Approbation du précédent procès-verbal :

Vote : le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents

Rapport moral du président

Après présentation,

Vote : le rapport moral est approuvé à l'unanimité des membres présents

Rapport financier présenté par le trésorier

Après présentation et explications,

Vote : le rapport financier est approuvé à l'unanimité des membres présents

Proposition de budget pour 2024 :

A noter : le montant de l'adhésion sera fixé à 25 € pour 2025.

Vote : la proposition de budget 2024 est approuvée à l'unanimité des membres présents

Présentation des actions et du suivi du sponsoring

Présentations de l'activité et des résultats des équipes représentant l'AS dans de nombreuses rencontres

Résultats du Championnat du Club et des Challenges avec remise des trophées aux vainqueurs

Renouvellement du bureau

Le bureau a décidé de revenir à la composition prévue par les statuts ; les 11 postes du bureau sont à pourvoir ; 14 candidats ont fait acte de candidature.

Après un vote à bulletin secret, les candidats élus au bureau sont les suivants :

- Yannick Henry,
- Alain Poirier-Jaouen,
- Laurence Lohézic,
- Nadine Chauvin,
- Pascale Teil-Madec,
- Yannik Leroy,
- Yves Bourrat,
- Martine Bourrat,
- Chantal Héry,
- Tanguy Jouan,
- Thierry Rolland.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H30

Le Président

Yannick Henry

Le Secrétaire

Laurence Lohézic